



Réseau  
Ecologie  
Nature

Monsieur le Préfet de Haute-Loire  
6 avenue du Général de Gaulle  
43 000 LE PUY-EN-VELAY

A Aiguilhe, le 13 avril 2022

**MEMBRES :**

ASSOCIATION PATRIMOINE NATURE  
ET ENVIRONNEMENT

AUREC ENVIRONNEMENT

BIEN VIVRE A CHASPUZAC

BIONHEUR EN HERBE

CACHALOT

CENTRE VILLE ET NUISANCES

COLLECTIF ECOCITOYEN BRIVADOIS

CPE POLIGNAC

E.R.E 43

ET POURQUOI PAS ?

FORETS DES SUCS

HAUTE-LOIRE BIOLOGIQUE

HORIZON DES HAUTS DE L'ARZON

JARDINS FRUITES

LABEL RUCHE

LE GOUT DU SAUVAGE

NATURE & PROGRES 43

OASIS DE LEOTOING CETANELLA

PLANTES SAUVAGES 43

SAUVEGARDE DU BASSIN DE  
L'ANCE DU NORD

SAUVEGARDE ENVIRONNEMENT

SAVONNERIE DE POLIGNAC

STRADA

VIVRE BIEN EN HAUT LIGNON

**PARTENAIRES :**

LPO

Terre de liens Auvergne

**Objet : notre courrier du 28 janvier concernant le Mondial d'enduro en Haute-Loire en 2022**

Monsieur le Préfet,

En date du 28 janvier dernier, notre association, conjointement avec les instances nationales et régionale Auvergne-Rhône-Alpes du mouvement France Nature Environnement, la Ligue de Protection des Oiseaux Auvergne et l'association Mountain Wilderness France, vous adressait un courrier relatif à un certain nombre d'interrogations suscitées par l'annonce du mondial d'enduro qui doit se dérouler en Haute-Loire en Août 2022, dont nous avons appris l'existence par voie de presse. Par la suite d'autres organisations, le Comité Haute-Loire de Randonnée Pédestre et l'ASPAS notamment, vous ont adressé un courrier similaire.

En effet, cette compétition doit se tenir sur des zones naturelles particulièrement remarquables et sensibles de notre département. Elle doit générer la venue de dizaines de milliers de spectateurs et de nombreux compétiteurs. Nous vous alertons également sur l'effet d'imitation qui conduit de nombreux amateurs, après la compétition, à venir s'amuser sur les lieux des circuits en s'exonérant des obligations qui contraignent normalement une fédération sportive.

Nous vous avons, en conséquence, signalé notre opposition de principe à cette manifestation.

En notre qualité d'association agréée pour la protection de l'environnement, nous demandons à être avertis de l'avancement de la procédure d'autorisation, informés des parcours déposés en préfecture, et, à défaut, associés aux discussions avec les organisateurs visant à réduire l'impact de cette compétition.

Nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse officielle.

Notre coordinatrice a pris contact avec le service réglementation de la Préfecture par téléphone, et il semblerait, sauf erreur d'interprétation, qu'il lui a été répondu :

- Que les courriers ont bien été reçus
- Qu'il y a eu une réunion avec les organisateurs, DDT, SDIS, gestionnaires de site N2000...

Nous sommes surpris de l'absence de réponse officielle à notre demande et nous pensons que notre statut d'association agréée, par vos soins, à participer au débat sur l'environnement, nous autorisait à l'espérer.

**France Nature Environnement Haute-Loire - REN 43**

Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement  
34 route de Roderie - 43 000 AIGUILHE - 07 83 67 92 10 - accueil43@fne-aura.org

[www.fne-aura.org/haute-loire](http://www.fne-aura.org/haute-loire)



**R**éseau  
**E**cologie  
**N**ature

Sur le fond de ce dossier, les événements actuels, et le dernier rapport du GIEC, nous confortent dans l'idée que cette compétition destructrice des milieux naturels et consommatrice de carburant couteux et polluant, envoie un très mauvais signal, inadéquat et inopportun aux populations.

Nous souhaitons donc qu'une réponse écrite à notre courrier du 28 Janvier nous soit transmise.

En outre, puisqu'il semble que le dossier est déjà bien avancé, nous souhaiterions obtenir les informations demandées, mais aussi avoir communication du dossier d'évaluation des incidences Natura 2000, des tracés des différents parcours, connaître la localisation des paddocks et la politique de gestion des déchets des organisateurs, dont la récupération des huiles,

Je vous remercie à l'avance de votre réponse, et vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes salutations respectueuses.

Francis LIMANDAS,  
Président de FNE Haute-Loire

## **France Nature Environnement Haute-Loire - REN 43**

Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement  
34 route de Roderie - 43 000 AIGUILHE - 07 83 67 92 10 - accueil43@fne-aura.org

**[www.fne-aura.org/haute-loire](http://www.fne-aura.org/haute-loire)**